

2014, l'année où les droits ont craqué

Alexis Deswaef

L'avenir toujours en clair

La période des élections, et la campagne électorale qui la précède, est un moment démocratique chargé d'espoirs. La Ligue des droits de l'Homme (LDH) s'était d'ailleurs mise à rêver un peu grâce aux réponses — souvent positives — obtenues de la part de tous les partis démocratiques à nos « trente questions pour les droits humains ». Mais le gouvernement né à l'automne a accouché d'un accord présentant bien plus de reculs en matière de droits humains que d'avancées. Ne jetons toutefois pas la pierre uniquement à la nouvelle équipe en place. Elle poursuit la glissade sur la pente savonnée par le gouvernement précédent qui s'était davantage illustré par son action sécuritaire que par sa lutte contre l'insécurité d'existence.

Retour vers un futur noir

Imaginons un instant nous être absents du pays pendant les vingt dernières années. Lorsque nous avons quitté le pays, le Vlaams Belang, qui n'avait pas encore été condamné pour racisme, s'appelait encore Vlaams Blok. Raciste, ce parti l'était déjà, comme le démontre la lecture de son « 70-puntenplan » qui avait pour but de « résoudre le problème des étrangers ». Ce programme, après

une grosse percée électorale un « dimanche noir » de 1991, allait propulser le Vlaams Blok sur la deuxième marche du podium aux élections de 2004, plébiscité par un électeur flamand sur quatre.

De retour au pays, portons un regard attentif aux discours politiques actuels. Bien que le Vlaams Belang flirte désormais avec le seuil d'éligibilité de 5 %, une partie de ce sinistre programme, qui faisait hurler n'importe quel démocrate à l'époque, a été accomplie, au fil du temps, par les partis démocratiques. Quant aux idées qui n'ont pas — jusqu'à présent — été concrétisées, une partie d'entre elles ne sont plus du tout taboues.

Passons rapidement sur la création d'un secrétariat d'État à l'Immigration, ministère dirigé actuellement par Theo Francken, pour nous concentrer sur les mesures portant atteinte aux droits fondamentaux des étrangers alors que les concepteurs de ces mesures n'ont que le mot « intégration » à la bouche. Le Vlaams Blok prônait l'extension des centres fermés pour étrangers en séjour illégal ou en fin de procédure aux candidats réfugiés arrivant dans notre pays. Pour ce faire, il préconisait de construire de nouveaux centres fermés hors des zones habitées pour éviter les nuisances.

Aujourd'hui, ils existent et deux de nos cinq centres fermés pour étrangers sont même construits en bord de piste de l'aéroport national pour accélérer la rotation des expulsions. Le Vlaams Blok proposait également d'expulser les personnes en séjour illégal collectivement avec les C-130 de la Force aérienne belge. Cela fait quelques années que nos C-130 vont livrer des Congolais à Kinshasa depuis l'aéroport militaire de Melsbroek. Le Vlaams Blok recommandait de dresser une liste de « pays non surs » dont seuls les ressortissants pourraient introduire une demande d'asile. La précédente secrétaire d'État, Maggie De Block, a établi une liste de « pays surs » que l'actuel secrétaire d'État voudrait étendre. Le verre à moitié vide ou à moitié plein, c'est pareil, pourvu qu'on ait l'ivresse des demandes d'asile rejetées le plus rapidement possible. Et tant pis si ce sont les droits des réfugiés qui trinquent.

Le Vlaams Blok voulait réserver les logements sociaux « *voor eigen volk eerst* ». Il y a quelques années, le gouvernement flamand a frappé encore plus fort avec son fameux « *Wooncode* », exigeant des personnes souhaitant acquérir ou louer un logement dans soixante-neuf communes sujettes à un phénomène de gentrification d'apporter la preuve qu'ils entretiennent avec la commune concernée un lien social, économique ou culturel spécifique, ce qui excluait de fait les francophones et les étrangers. Si cette mesure a été partiellement annulée par la Cour constitutionnelle, cela n'a pas freiné l'inventivité du gouvernement flamand qui a instauré l'exigence de la connaissance de la langue de Vondel pour occuper un logement social en Flandre, sous peine d'amende.

La pénalisation de l'aide apportée aux illégaux, l'expulsion en cas de condamnation pénale, la prime au retour, les accords bilatéraux avec les pays de provenance en vue des rapatriements

ou encore le permis de travail limité pour les étrangers, méritent également une mention spéciale dans la liste des mesures rêvées par le Vlaams Blok et mises en œuvre aujourd'hui par d'autres.

Impossible de ne pas évoquer le durcissement de l'accès à la nationalité belge que le Vlaams Blok appelait de ses vœux, avec notamment l'instauration d'un « examen de citoyenneté ». On constate aujourd'hui qu'avec la dernière réforme du Code de la nationalité entrée en vigueur en 2013, l'accès à la nationalité belge devient un privilège quasiment inaccessible alors qu'il constitue un véritable moyen d'intégration, en augmentant notamment les chances du candidat de décrocher un travail sur un marché de l'emploi très discriminatoire. Viser à ce point les personnes d'origine étrangère en leur mettant des bâtons dans les roues de l'intégration tandis que l'on célèbre en grande pompe les cinquante ans de l'immigration marocaine et turque en mettant ces populations à l'honneur, a quelque chose de foncièrement hypocrite.

Sur certains points, les petits élèves d'aujourd'hui ont même dépassé leurs maîtres à penser d'hier, à l'exemple de cette taxe d'inscription que la ville d'Anvers voulait instaurer à charge de tout étranger qui souhaite s'y installer et que le secrétaire d'État en charge de la migration a maintenant généralisé à tout le pays. Le Vlaams Blok n'avait même pas osé le reprendre dans son « *70-puntenplan* » la possibilité de pénétrer sans mandat dans un domicile suspecté d'abriter des sans-papiers en vue de faciliter leur arrestation et expulsion. Cette mesure, le nouveau secrétaire d'État l'a envisagée juste avant la Noël.

Si un « cordon sanitaire » a bien été instauré autour du Vlaams Blok/Belang, force est de constater qu'il n'a pas arrêté ses idées qui se sont banalisées et ont trop souvent été soit reprises, soit même mises en œuvre par des responsables de

partis traditionnels. Le fait que ce cordon sanitaire n'ait pas non plus empêché d'anciens élus ou militants de ce parti d'extrême droite de s'engager dans des partis démocratiques a forcément dû faciliter ce processus interpellant. La chute vertigineuse du Vlaams Belang aux élections de 2014 s'explique dès lors aussi par le fait que ses électeurs ont vu certains partis démocratiques prêts à appliquer leur programme, avec tout ce que cela implique comme régression générale en matière de droits humains.

Il est difficilement compréhensible de voir certains responsables politiques se réjouir de la baisse de l'immigration quand elle va de pair avec une restriction des droits fondamentaux des étrangers. Cette autosatisfaction devient macabre lorsque, chaque semaine, un nouveau drame se déroule aux portes de la « forteresse Europe », dans cet immense cimetière qu'est devenue la Méditerranée où reposent notamment nombre de Syriens fuyant les massacres ravageant leur pays abandonné par la communauté internationale. Soudain, on ressent comme une furieuse envie de hurler « Not in my name » et de repartir pour vingt ans.

2014, une année grise

L'attentat antisémite du 24 mai 2014 a non seulement endeuillé le Musée juif, mais le pays tout entier. L'antisémitisme est la négation des droits humains, tout comme l'est l'islamophobie. Ces deux maux sont les cancers du vivre-ensemble et doivent être combattus comme tels encore et toujours. Il s'agit là de notre responsabilité à tous.

Pour la LDH, la promotion des droits économiques, sociaux et culturels en ces temps de crise était la priorité de l'année 2014. Tout au long de l'année, nous nous sommes penchés sur ces « droits qui craquent », avec en point d'orgue les trois journées d'activités organisées en octobre au centre culturel Jacques Franck. Au même moment, sortait l'accord de gouvernement qui, sous couvert de « bon sens », oublie trop souvent le « sens commun » qui représente mieux l'intérêt général dans une société démocratique. En frappant plus durement les chômeurs et les allocataires sociaux, les bas revenus et les pensionnés ou encore les sans-abris, ce nouveau gouvernement ne donne pas l'impression d'être le gouvernement de tous, mais seulement de ceux qui le méritent à ses yeux. Cette inquiétude partagée réunissait plus de 120 000 personnes qui ont défilé à Bruxelles le 6 novembre dernier contre les politiques d'austérité dont la violence intrinsèque envers les citoyens est sous-estimée.

L'action de la LDH est et reste d'affirmer haut et fort que même en période de crise, une société qui donne la priorité aux plus fragiles est possible. Un combat qu'il s'agira de mener aujourd'hui... durant au moins les vingt prochaines années.